



La Corporation du Commissariat Industriel (CCI) Granby et région offre un accompagnement aux industriels qui :

- Désirent implanter une nouvelle entreprise dans la région;
- Recherchent un terrain pour une nouvelle construction;
- Pensent à louer ou à acheter un espace industriel;
- Prévoient d'agrandir leurs bâtiments;
- Aimeraient relocaliser leur entreprise;
- Envisagent de prendre de l'expansion.

La **CCI** apporte également son aide dans la recherche d'aides financières gouvernementales ou autres.

Vous trouverez, dans le document qui suit, la **LISTE DES ORGANISMES D'AIDE AUX PME**, ainsi que le détail de leurs **programmes**.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Marie-Claude Dauray, commissaire à l'industrie.

CCI Granby et région - www.ccigranby.com
1300, boul. Industriel, Granby (Québec) J2J 0E5

mc.dauray@ccigranby.com

☎ 450 777-2707 p. 2628

ORGANISMES D'AIDE AUX PME ET LEURS PROGRAMMES

TÉLÉPHONE	ORGANISME	A	B	C	D	E	F	G	H
Selon programme	1-Banque de développement du Canada	X	X	X		X		X	X
450 770-7033	2-Centre financier aux entreprises Desjardins	X	X		X				
819 821-3220 poste 1303	3-Desjardins Capital de risque	X	X	X		X		X	X
450 378-2294	4-Centre d'aide aux entreprises (CAE)	X	X	X		X		X	X
450 777-1141	5-Centre local de développement Haute-Yamaska (CLD)	X	X			X			X
1 888 359-8939	6-Fonds régional de solidarité-Estrie/Montérégie (FTQ)		X	X		X		X	X
613 954-5540	7-Industrie Canada	X	X						
1 866 870-0437	8-Investissement Québec	X	X	X		X			X
1 800 284-0335	9-Développement économique Canada (DEC)		X	X		X		X	X
450 928-7645 poste 1769	10-Ministère du développement économique, de l'innovation...(MDEIE)		X	X	X	X			
Selon programme	11-Emploi-Québec	X			X				X
1 866 677-89471 poste 603	12-Ressources humaines et développement des compétences Canada				X				
450 372-0240	13-Ministère de l'éducation				X				
514 229-4030	14-Conseil national de recherche du Canada (CNRC)				X	X			
450 777-2707 poste 2622	15-FIER Montestrie Capital (société de capital de risque)	X	X						X
1 866 204-0101 poste 6487151	16-Agence du revenu du Canada					X			
514 879-4100 poste 2397-	17-Hydro-Québec	X	X				X		
450 375-4201	18-Gaz Métro et Fonds en efficacité énergétique de Gaz Métro	X	X				X		
450 777-2707 poste 2626	19-Ville de Granby	X	X						
450 372-6100	20-Chambre de commerce Haute-Yamaska et région		X	X					X
450 446-2880 poste 2703	21-Service d'exportation Montérégie Est (SEME)			X					
450 777-2707	22-Capital 16	X							
450 777-2707	23-CITIG	X							

A- démarrage

B- expansion

C- développement des marchés et exportation

D- main-d'oeuvre

E- innovation, recherche et développement

F- efficacité énergétique

G- capital de risque

H- relève

2010-11-04

ORGANISMES OFFRANT DE L'AIDE AUX PME

1-Banque de développement du Canada (BDC).....	4
2-Centre financier aux entreprises Desjardins	5
3-Desjardins Capital de risque.....	7
4-Centre d'aide aux entreprises (CAE)	8
5-Centre local de développement de la Haute-Yamaska (CLD)	11
6-Fonds régional de solidarité-Montérégie (FTQ).....	15
7-Industrie Canada	16
8-Investissement Québec	17
9-Développement économique Canada (DEC)	18
10-Ministère du développement économique, de l'innovation et de l'exportation (MDEIE).....	19
11-Emploi-Québec.....	26
12-Ressources humaines et développement des compétences Canada	28
13-Ministère de l'éducation	29
14-Conseil national de recherche du Canada (CNRC).....	30
15-FIER Montestrie Capital	31
16-Agence du revenu du Canada.....	32
17-Hydro-Québec.....	33
18-Gaz Métro et Fonds en efficacité énergétique de Gaz Métro	34
19-Ville de Granby.....	37
20-Chambre de commerce Haute-Yamaska et région	39
21-Service d'exportation Montérégie Est (SEME).....	40
22-Capital 16.....	41
23-Centre d'innovation et de technologies industrielles de Granby (CITIG).....	42

1-BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA (BDC)

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p>www.bdc.ca</p> <p><u>Démarrage</u></p> <p>Danielle Jubinville 450 372-5202 danielle.jubinville@bdc.ca</p> <p><u>Expansion/développement des marchés et exportation/innovation, recherche et développement/relève</u></p> <p>Rémy Martin 450 372-6414 remy.martin@bdc.ca</p> <p><u>Financement subordonné</u></p> <p>Emmanuelle Héroux 514-496-4820 emmanuelle.heroux@bdc.ca</p>	<p>La BDC est une institution financière qui offre aux PME canadiennes du financement et des services de consultation adaptés à leurs besoins et à leur stade de développement</p>	<p>Solutions de financement pour pratiquement toutes les industries (excluant les multi-logements et les développements immobiliers résidentiels).</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Achat de biens immobiliers financement jusqu'à 100%; -Achat d'équipements financement jusqu'à 100%; -Construction de nouveaux locaux; -Expansion des locaux existants; -Fonds de roulement pour innover et croître via l'exportation ou l'acquisition; -Rachat des actionnaires ou d'une entreprise à forte croissance mais sans équité; -Services de consultation liés au projet. 	<p>20 000 \$ à 45 millions \$</p>

2-CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRISES DESJARDINS

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p>www.desjardins.com</p> <p><i>Démarrage / main-d'oeuvre</i></p> <p>Programme Fonds C Desjardins Centre financier aux entreprises Desjardins de la Porte des Cantons-de-l'Est 450, rue Principale, bureau 200 Granby Qc J2G 2X1 (450) 770-7033</p> <p>Serge Laflamme, directeur serge.k.laflamme@desjardins.com</p> <p>Caisses participantes : -Caisse Desjardins de Granby-Haute- Yamaska -Caisse populaire Desjardins de Brome- Missisquoi -La Caisse populaire de Waterloo -La Caisse Populaire de l'Ange-Gardien</p>	<p>5 Choix</p> <p>Créer l'emploi : Don d'honneur en support à la création d'emploi représentant le moindre de 15 % de la masse salariale nouvellement créée, 4 000 \$/emploi</p> <p>Continuer la relève :</p> <p>La formation de la relève identifiée par les entreprises membres. Soutien financier couvrant 70 % des coûts du programme de formation incluant les frais d'évaluation jusqu'à concurrence de 5 000 \$</p> <p>Concrétiser l'entrepreneuriat jeunesse</p> <p>Jeunes de 18 à 35 ans qui souhaitent créer une entreprise ou possèdent une entreprise depuis moins de 2 ans qui n'ont pas accès au crédit</p> <p>2 options :</p> <p>une subvention sous forme d'un soutien au démarrage ou financement du fonds de roulement pour un montant allant jusqu'à</p>	<p>Seules les entreprises membres situées sur le territoire des caisses pourront bénéficier du Programme Fonds C Desjardins</p> <p>Toutes les formes juridiques, tous les secteurs d'activité* dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> -manufacturier -nouvelle économie -agricole -service -détail -etc. <p>*certaines exceptions s'appliquent</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Démarrage d'entreprise - Acquisition d'une entreprise - Expansion, modernisation d'une entreprise - Renforcement de la structure financière - Développement durable <p>- l'entreprise doit démontrer le besoin d'aide et démontrer son potentiel de croissance</p> <p>- Développement de la productivité</p>	

3-DESJARDINS CAPITAL DE RISQUE

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p>www.dcrdesjardins.com</p> <p><u>Démarrage/expansion/ Développement des marchés et exportation/ Innovation, recherche et développement/capital de risque/relève</u></p> <p>Desjardins Capital de Risque- ESTRIE</p> <p>Desjardins Capital de Risque</p> <p>Jean-François Dion Directeur – Investissement 819-821-3220 poste 1303 jean-francois.dion@dcrdesjardins.com</p>	<p>Investissement sous forme de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Capital de risque (actions ordinaires et privilégiées, débentures) -Financement mezzanine (débentures, prêts) <p><u>But</u> :</p> <p>Investir dans les coopératives et les PME qui ont des projets porteurs en les accompagnant dans chacune des étapes de leur croissance</p>	<p>Entreprises à fort potentiel de développement de tous les secteurs d'activités sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Immobilier -Récréo-touristique -Exploration des ressources naturelles -Redressement d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> -Fusion et acquisition -Transfert d'entreprise -Rachat par la direction -Consolidation du marché -Expansion ou modernisation -Recapitalisation -Amélioration du fonds de roulement -Coopérative 	

4-CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES (CAE)

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p>www.caehyr.com</p> <p><u>Démarrage</u></p> <p>Fonds de démarrage</p> <p>Centre d'Aide aux Entreprises Haute-Yamaska et région (CAE) 450-378-2294</p> <p>Roland Choinière Directeur général r.choiniere@caehyr.com</p> <p>Jean Gilbert Analyste financier Conseiller aux entreprises j.gilbert@caehyr.com</p> <p>Christian Lefebvre Analyste financier Conseiller aux entreprises c.lefebvre@caehyr.com</p>	<p>Pouvant atteindre 150 000 \$ par entreprise et peut prendre les formes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Capital-actions -Prêt conventionnel -Prêt participatif à options -Prêt participatif à redevance 	<p>-L'entreprise doit être en opération depuis moins de 6 mois</p> <p>-La mise de fonds en argent ou le transfert en actifs doit être au minimum de 25% du coût du projet</p> <p>-Le coût du projet doit être au minimum de 15 000 \$</p>	<p>Projets des secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Primaire -Secondaire -Tertiaire 	<p>-75% du fonds de roulement nécessaire au démarrage de l'entreprise</p> <p>-75% du financement d'immobilisation tels que des équipements ou une bâtisse requise au démarrage de l'entreprise</p>
<p><u>Démarrage/expansion/exportation</u></p> <p>Fonds d'investissement local (FIL)</p> <p>Centre d'Aide aux Entreprises Haute-Yamaska et région (CAE) 450-378-2294</p> <p>Roland Choinière Directeur général r.choiniere@caehyr.com</p> <p>Jean Gilbert Analyste financier Conseiller aux entreprises j.gilbert@caehyr.com</p> <p>Christian Lefebvre Analyste financier Conseiller aux entreprises c.lefebvre@caehyr.com</p>	<p>-Entre 5 000\$ et 50 000 \$</p> <p>-L'aide financière sera sous forme de prêt, de prêt participatif ou de garantie de prêt</p> <p>-Taux d'intérêt hypothécaire de type unifamilial majoré selon le risque, selon la durée</p> <p>-Frais annuels de gestion de 1% du prêt (minimum de 200 \$)</p>	<p>-Entreprises ayant un projet de modernisation, d'expansion ou d'exportation</p> <p>-Entreprises qui ont démontré une rentabilité antérieure ou démontrant un potentiel de rentabilité dans le cas d'une entreprise en démarrage</p>	<p>Projets présentés dans les secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -agriculture (innovateur ou à valeur ajoutée) -tourisme -commerce de détail -entreprise de service -manufacturier -distributeur-grossiste 	

4-CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES (CAE)

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p>www.caehyr.com</p> <p><u>Innovation, recherche et développement/exportation</u></p> <p>Fonds de recherche et développement</p> <p>Centre d'Aide aux Entreprises Haute-Yamaska et région (CAE) 450-378-2294</p> <p>Roland Choinière Directeur général r.choiniere@caehyr.com</p> <p>Jean Gilbert Analyste financier Conseiller aux entreprises j.gilbert@caehyr.com</p>	<p>-L'aide financière doit se situer à 20 000\$ et plus</p> <p>-L'aide sera sous forme de prêt conventionnel</p> <p>-Les modalités de remboursement sont adaptées aux besoins des entreprises (maximum 1 an) et le taux d'intérêt est établi en fonction du dossier)</p>	<p>-Être admissible au crédit d'impôt en recherche et développement en vertu des lois de l'Agence des douanes et du revenu du Canada</p> <p>-Avoir un projet de recherche et développement ayant un impact significatif dans le développement de l'entreprise</p> <p>-Avoir un conseil d'administration et une équipe de gestion compétente</p>	<p>Secteurs :</p> <p>-secondaire</p> <p>-tertiaire-moteur</p>	

4-CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES (CAE)

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p>www.caehyr.com</p> <p><u>Innovation, recherche et développement/exportation</u></p> <p>Fonds de développement</p> <p>Centre d'Aide aux Entreprises Haute-Yamaska et région (CAE) 450-378-2294</p> <p>Roland Choinière Directeur général r.choiniere@caehyr.com</p> <p>Jean Gilbert Analyste financier Conseiller aux entreprises j.gilbert@caehyr.com</p> <p>Christian Lefebvre Analyste financier Conseiller aux entreprises c.lefebvre@caehyr.com</p>	<p>-Pouvant atteindre 150 000\$ par entreprise sur les dépenses, elle peut prendre une des formes suivantes :</p> <p>-capital-actions</p> <p>-prêt conventionnel</p> <p>-prêt participatif à options</p> <p>-prêt participatif à redevance</p>	<p>L'entreprise doit être en opération depuis 5 ans et/ou l'entreprise doit avoir démontré une rentabilité et une viabilité au cours des 3 dernières années</p>	<p>Projets provenant des secteurs :</p> <p>-Manufacturier (transformation)</p> <p>-Distributeur-grossiste</p> <p>-Tertiaire-moteur</p>	<p>-Fonds de roulement de croissance (75% des coûts associés à une demande)</p> <p>-Frais de recherche et développement (75% des coûts associés à une demande de crédit d'impôt pour la R&D de l'entreprise)</p> <p>-Acquisition de nouvelle technologie (75% des coûts de main-d'oeuvre et d'implantation)</p> <p>-Secteur primaire (75% des infrastructures pour la transformation de produits primaires à valeur ajoutée)</p>
<p><u>Capital de risque/exportation</u></p> <p>Fonds global</p> <p>Centre d'Aide aux Entreprises Haute-Yamaska et région (CAE) 450-378-2294</p> <p>Roland Choinière Directeur général r.choiniere@caehyr.com</p> <p>Jean Gilbert Analyste financier Conseiller aux entreprises j.gilbert@caehyr.com</p> <p>Christian Lefebvre Analyste financier Conseiller aux entreprises c.lefebvre@caehyr.com</p>	<p>Peut atteindre 150 000 \$ par entreprise sur les dépenses admissibles</p> <p>Peut prendre les formes suivantes :</p> <p>-Capital-actions</p> <p>-Prêt conventionnel</p> <p>-Prêt participatif à options</p> <p>-Prêt participatif à redevance</p>	<p>L'entreprise doit démontrer une rentabilité et une viabilité au cours des dernières années ou en démontrer le potentiel à court terme</p>	<p>Secteurs admissibles :</p> <p>-Agricole ou secteur connexe</p> <p>-Manufacturier (transformation)</p> <p>-Tertiaire-moteur</p> <p>-Commerce de détail</p> <p>-Entreprise de service</p> <p>-Distributeur-grossiste</p>	<p>-Fonds de roulement</p> <p>-Achat d'inventaire</p> <p>-Achat d'équipement</p> <p>-Achat d'immobilisation</p>

5-CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT HAUTE-YAMASKA (CLD)

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p>www.haute-yamaska.com</p> <p>Démarrage</p> <p>Fonds Jeunes Promoteurs</p> <p>Centre local de développement (CLD) Haute-Yamaska</p> <p>Marie Panneton 450-777-1641 poste 2509 m.panneton@cld.haute-yamaska.com</p>	<p>Subvention <u>Entreprise de service</u> 5 000\$ par promoteur à un maximum de deux promoteurs par projet (10 000\$)</p> <p><u>Commerce</u> 6 000\$ par promoteur à un maximum de 2 promoteurs par projet (12 000\$)</p> <p><u>Manufacturier</u> 10 000\$ par promoteur à un maximum de 2 promoteurs par projet (20 000\$)</p> <p>-aide financière non remboursable de 50% des dépenses admissibles (maximum de 1 000 \$ par promoteur) pour acquisition de formation ou services- conseils spécialisés, dans les des 2 années suivant l'octroi</p>	<p>Répondre aux conditions suivantes :</p> <p>-promoteur ayant entre 18 ans et 35 ans -être innovateur pour la région ou répondre à une demande manifeste -entraîner la création d'au moins deux emplois permanents dans les deux années suivant le début de la réalisation du projet -avoir un établissement sur le territoire de la Haute-Yamaska -être financé en partie par une mise de fonds au moins équivalente à l'aide financière sollicitée</p>	<p>Services industriels : domotique, peinture d'avions, déménagement de machinerie, étalonnage Laboratoires d'analyse Tourisme</p> <p>Commerces de fournitures industrielles Distributeurs de produits innovateurs Vente de produits « verts » Vente de produits du terroir</p> <p>Systèmes de prévention et de détection Production agro-alimentaire Fabrication de produits fins Recyclage et valorisation Prototypage Mécanique industrielle</p>	<p>Mobilier, équipements informatiques, fonds de roulement</p> <p>Mobilier, équipement informatique, fonds de roulement</p> <p>Machinerie et outillage, équipement informatique, fonds de roulement</p>
<p>Démarrage</p> <p>Soutien aux travailleurs autonomes (STA)</p> <p>Emploi-Québec et Centre local de développement (CLD) Haute-Yamaska</p> <p>Caroline Larocque 450-777-1641 poste 2506 c.larocque@cld.haute-yamaska.com</p>	<p>Soutien financier au démarrage par Emploi-Québec.</p> <p>L'aide technique est donnée par la coordonnatrice au CLD</p>	<p>Travailleur autonome admis par Emploi-Québec mais dont le projet est accepté par un comité aviseur</p>	<p>Aider les personnes sans emploi à atteindre l'autonomie en démarrant leur entreprise. Soutien technique et financier pouvant atteindre 40 semaines. Le CLD Haute-Yamaska en est le coordonnateur local.</p>	<p>40 semaines, selon que le promoteur soit sur l'assurance emploi ou sur le barème normé en vigueur. Les profits de l'entreprise ne sont pas déductibles.</p>

5-CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT HAUTE-YAMASKA (CLD)

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p>www.haute-yamaska.com</p> <p><u>Démarrage/expansion</u></p> <p>Fonds local d'investissement (FLI)</p> <p>Centre local de développement (CLD) Haute-Yamaska</p> <p>Coordonnateur du Fonds Caroline Larocque 450-777-1641 poste 2506 c.larocque@cld.haute-yamaska.com</p>	<p>Entre 5 000 \$ et 75 000 \$ sans dépasser 50 % des dépenses admissibles;</p> <p>L'aide financière sera sous forme de prêt;</p> <p>Taux d'intérêt : taux préférentiel de Desjardins + taux de risque variant entre 2 et 4 %</p>	<p>-Entreprise en démarrage</p> <p>-Organisme à but non lucratif</p> <p>-Entreprise d'économie sociale</p> <p>-Entreprise de moins de 50 employés</p> <p><i>Note : les entreprises de commerce dont 20% et plus du chiffre d'affaires est fait au détail ne sont pas admissibles</i></p>	<p>-Projet qui crée un emploi pour chaque tranche d'emprunt de 25 000 \$ ou projet structurant : qui apporte de la valeur ajoutée en augmentant la productivité qui accroît le développement des compétences qui positionne mieux l'entreprise dans son marché</p> <p>-Toutes les aides gouvernementales ne pourront dépasser 50% du projet incluant le FLI Haute-Yamaska pour un projet d'entreprise et 80% d'un projet d'économie sociale.</p> <p>-Investissement des promoteurs de 10% du projet pour les moins de 35 ans, de 20 % pour les promoteurs de plus de 35 ans et aucun pour les projets d'économie sociale.</p>	<p>-Immobilisations à l'exception des frais d'achalandage</p> <p>-Fonds de roulement de l'entreprise (la 1^{ère} année d'opération)</p> <p>-Acquisitions de technologie à l'exception des frais de recherche et de développement</p> <p><i>Note : aucune dépense effectuée avant le dépôt de la demande ne sera admissible.</i></p>
<p><u>Démarrage/expansion</u></p> <p>Fonds d'économie sociale</p> <p>Centre local de développement (CLD) Haute-Yamaska</p> <p>Frédéric Bonner 450-777-1641 poste 2501 f.bonner@cld.haute-yamaska.com</p>	<p>Subvention non remboursable</p> <p>Les aides financières du CLD et des gouvernements ne peuvent excéder 80% des dépenses admissibles.</p>	<p>Les organismes sans but lucratif et les coopératives, situées en Haute-Yamaska, qui répondent aux critères de l'économie sociale, dont :</p> <p>-Enraciné dans le milieu -Finalité à la collectivité -Gestion démocratique -Génère des revenus autonomes</p>	<p>Volet concrétisation d'un projet d'entreprise ou d'un projet au sein d'une entreprise déjà existante</p> <hr/> <p>Volet création d'une entreprise</p> <hr/> <p>Volet consolidation/expansion d'une entreprise</p> <hr/> <p>Volet formation</p> <hr/> <p>Volet réalisation d'un mandat ponctuel</p>	<p>-réalisation d'une étude de faisabilité ou une étude préparatoire</p> <hr/> <p>-création de l'entité légale</p> <hr/> <p>-développement de nouvelles activités</p> <hr/> <p>-formation des employés ou du C.A.</p> <hr/> <p>-mandat liant activité économique et préparation de la main-d'œuvre à l'emploi</p>

5-CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT HAUTE-YAMASKA (CLD)

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p>www.haute-yamaska.com</p> <p><i>Relève</i></p> <p>Fonds Acquisition/Relève entrepreneuriale</p> <p>Centre local de développement (CLD) Haute-Yamaska</p> <p>Marie Panneton 450-777-1641 poste 2509 m.panneton@cld.haute-yamaska.com</p>	<p>Subvention</p> <p>-maximum de 10 000 \$ par repreneur (maximum de 2 repreneurs par projet)</p> <p>-aide financière non remboursable de 50% des dépenses admissibles (maximum de 1 000 \$ par promoteur) pour acquisition de formation ou services- conseils spécialisés, dans les des 2 années suivant l'octroi</p>	<p>Entreprises du secteur de l'agriculture et de l'industrie</p> <p>Commerces et services dans le cas d'un transfert familial</p> <p>Entreprise dont la place d'affaires est sur le territoire de la Haute- Yamaska</p> <p>Entreprise ayant au moins 10 ans d'existence et dirigée par un même propriétaire ou groupe de propriétaires depuis au moins 5 ans</p>	<p>Acquisition, par un ou des repreneurs âgés entre 18 et 45 ans prioritairement, d'une entreprise dont le motif de vente est le départ à la retraite du propriétaire ou d'un actionnaire</p> <p>Acquisition d'une participation significative de la valeur de l'entreprise</p> <p>Investissement d'une mise de fonds totale équivalente ou supérieure à la subvention demandée</p> <p>Maintien d'au moins 2 emplois permanents par promoteur subventionné</p>	<p>-dépenses d'acquisition de titres de propriétés de l'entreprise</p> <p>-Actions votantes ou parts</p> <p>-frais de services professionnels reliés à la transaction</p>
<p><i>Relève</i></p> <p>Volet relève du Fonds local d'investissement (FLI)</p> <p>Centre local de développement (CLD) Haute-Yamaska</p> <p>Coordonnateur du Fonds : Caroline Larocque 450-777-1641 poste 2506 c.larocque@cld.haute-yamaska.com</p>	<p>-Prêt maximum : 25 000 \$ 80 % des dépenses</p> <p>-congé de remboursement de capital la 1ère année</p> <p>-aucun intérêt</p>	<p>-Entreprises existantes</p> <p>-Territoire du pacte rural Haute-Yamaska sauf : Granby</p> <p>-Entrepreneurs de 35 ans et moins</p> <p>-Acquisition d'un minimum de 25 % de la valeur de l'entreprise existante</p>	<p>-Une entreprise familiale ou autre avec obligation d'y travailler à temps plein</p> <p>-les secteurs sont les mêmes que ceux du FLI</p>	<p>-dépenses d'acquisition de titres de propriétés de l'entreprise</p> <p>-Actions votantes ou parts</p> <p>-frais de services professionnels reliés à la transaction</p>

5-CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT HAUTE-YAMASKA (CLD)

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p>www.haute-yamaska.com</p> <p><u>Innovation</u></p> <p>Fonds d'aide à l'innovation et aux technologies industrielles</p> <p>Centre local de développement (CLD) Haute-Yamaska</p> <p>Marie Panneton 450-777-1641 poste 2509 m.panneton@cld.haute-yamaska.com</p>	<p>Subvention pour mettre sur pied une nouvelle entreprise</p> <p>-50 % des frais encourus au cours de la première année (maximum de 10 000\$ par projet)</p>	<p>Le projet d'innovation doit répondre aux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -prévoir la réalisation d'une ou des étapes préalables au démarrage de l'entreprise : études de préféabilité ou de marché, activités de précommercialisation -prévoir des dépenses d'honoraires professionnels, des frais d'expertise ou d'autres frais encourus pour acquérir une propriété intellectuelle ou embaucher des consultants -avoir obtenu ou être en voie d'obtenir le soutien technique et financier du Conseil national de recherche du Canada (CNRC) -les consultants et les spécialistes dont les services sont requis doivent être libres de tout lien direct ou indirect avec le promoteur 	<p>Avoir développé un produit innovateur dont les qualités techniques ou technologiques sont issues d'un travail de recherche et de développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> -installation dans un local commercial ou industriel -embauche de consultants ou spécialistes -acquisition de formation technique -achat d'une licence -participation à des salons, foires, expositions

6-FONDS RÉGIONAL DE SOLIDARITÉ-ESTRIE/MONTÉRÉGIE (FTQ)

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p>www.fondsreg.com</p> <p><u>Expansion/développement des marchés et exportation/innovation, recherche et développement/capital de risque/relève</u></p> <p>Fonds régional de solidarité-Estrie/Montérégie FTQ</p> <p>Luc Pinard, André Fortier, Charles Lahaye 1-888-359-8939 lpinard@fondsreg.com afortier@fondsreg.com clahaye@fondsreg.com</p>	<p>Financement de 200 000 \$ à 2 M \$ par entreprise ou groupe d'entreprises. Les investissements se font sous l'une ou l'autre des formes suivantes :</p> <p>-capital-actions -divers types de prêts,</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prêt équité ▪ Prêt fonds générés ▪ Prêt croissance ▪ Prêt performance ▪ Prêt non garanti 	<p>Entreprises privées et à but lucratif qui peuvent être à différents stades de développement :</p> <p>-au premier stade de développement -en croissance -en consolidation -en transfert d'actionariat</p>	<p>Les secteurs manufacturiers et tertiaires moteurs sont favorisés.</p> <p>Produits financiers sur mesure pour les projets de relève / acquisitions d'entreprises.</p> <p>Aucune garantie.</p> <p>Aucun cautionnement (endossement) Personnel.</p>	<p>Relève familiale</p> <p>Rachat par la direction (MBO)</p> <p>Rachat par endettement (LBO)</p> <p>Croissance par acquisitions</p> <p>Fonds de roulement</p> <p>Compléter un projet d'immobilisations</p>

7-INDUSTRIE CANADA

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p>http://www.ic.gc.ca/eic/site/csbfp-pfpec.nsf/fra/accueil</p> <p><u>Démarrage/expansion</u></p> <p>Programme de financement des petites entreprises du Canada (FPEC)</p> <p>Industrie Canada</p> <p>Votre institution financière ou 613-954-5540</p>	<p>-Prêt à terme pouvant servir à financer jusqu'à 90 % du coût</p> <p>-Maximum de 500 000 dont un montant maximum de 350 000\$ peut être utilisé pour l'amélioration de biens locatifs et pour l'achat ou l'amélioration de matériel neuf ou usagé.</p>	<p>-Petites entreprises à but lucratif dont le chiffre d'affaires annuel brut est inférieur ou égal à 5 millions \$</p> <p>-Ne sont pas admissibles les entreprises agricoles et les organismes sans but lucratif ainsi que les œuvres de bienfaisance et les organismes religieux.</p>	<p>-Achat ou amélioration de terrains, de biens réels ou de biens immeubles</p> <p>-Améliorations locatives ou amélioration de biens locatifs</p> <p>-Achat ou amélioration de matériel neuf ou usagé</p>	

8-INVESTISSEMENT QUÉBEC

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p>http://www.investquebec.com/fr/index.aspx?section=3</p> <p><u>Démarrage/expansion/développement des marchés et exportation/innovation, recherche et développement</u></p> <p>Financement PME Investissement Québec</p> <p>Luc Sicotte 450 928-8849 ou 1 866 870-0437 Julie Chaussé 450 928-5695 ou 1 866 870-0437 iq@invest-quebec.com</p>	<p>Garantie de remboursement de la perte nette applicable sur un prêt à terme, une marge de crédit ou une lettre de crédit accordé par une institution financière.</p> <p>Montant minimal de la garantie : 50 000 \$</p> <p>Montant maximal du prêt : 75% à 100% des dépenses reliées au projet</p> <p>Peut offrir, selon les situations et ou les projets, un prêt à l'entreprise directement</p>	<p>Entre autres, les entreprises des secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -secteur manufacturier -nouvelle économie -industrie touristique -industrie du recyclage -restauration environnementale -services d'appels centralisés -horticulture spécialisée -transformation alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> -Achat d'équipement -Achat, construction ou agrandissement de bâtiments -Augmentation de capacité de production -Modernisation ou augmentation du fonds de roulement -projet de commercialisation visant les marchés hors Québec -tous les projets admissibles à recevoir un crédit d'impôt 	<ul style="list-style-type: none"> -Fonds de roulement de croissance (75 % des coûts associés à une demande) -Frais de recherche et développement (75 % des coûts associés à une demande de crédit d'impôt pour la R&D de l'entreprise) -Acquisition d'équipements et ou d'immeubles (200 % des coûts associés à l'acquisition du bien)
<p><u>Relève</u></p> <p>Financement PME-Relève</p> <p>Investissement Québec</p> <p>Luc Sicotte 450 928-8849 ou 1 866 870-0437 Julie Chaussé 450 928-5695 ou 1 866 870-0437</p> <p>iq@invest-quebec.com</p> <p>-Dans le cas d'un prêt octroyé directement par Investissement Québec, le montant consenti peut atteindre 50 % du coût net total du projet</p>	<p>Garantie de remboursement de la perte nette assumée par l'institution financière qui accorde un prêt à l'entreprise ou prêt à terme consenti par Investissement Québec</p> <p>-Montant minimal de 50 000 \$</p> <p>-Durée maximale de l'aide financière : 7 ans</p> <p>-La garantie peut atteindre 70 % de la perte nette</p> <p>-Le montant du prêt accordé par l'institution financière peut couvrir jusqu'à 50 % du coût net du projet</p>	<p>Entreprise dont le projet de relève comprend le transfert de plus de 50 % de ses actions votantes et participantes ou encore le transfert de l'essentiel de ses actifs aux personnes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un membre de la famille -Un cadre ou un employé de l'entreprise -Toute autre personne ou entreprise (principalement destiné à des acquéreurs du Québec) 	<ul style="list-style-type: none"> -Rachat des actions par l'entreprise -Achat des actions par une autre entreprise -Achat de l'essentiel des actifs par une autre entreprise -Achat d'immobilisations ou d'autres actifs -Amélioration du fonds de roulement 	

9-DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA (DEC)

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p>http://www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/index.html</p> <p><u>Expansion/développement des marchés et exportation/innovation.</u></p> <p>Croissance des entreprises et des régions</p> <p>-Volet compétitivité des PME -Volet croissance des secteurs et des régions</p> <p>Développement économique Canada (DEC)</p> <p>Mélanie Pelletier 1-800-284-0335 melanie.pelletier@dec-ced.gc.ca</p>	<p>-L'aide financière est offerte principalement sous forme de contributions remboursables, sans intérêt.</p> <p>Ce programme vise :</p> <ul style="list-style-type: none"> -à aider les entreprises à être plus performantes, concurrentielles et à innover davantage afin de faciliter leur croissance durable -à appuyer le transfert des technologies et des résultats de la recherche vers les entreprises; -à créer les conditions propices pour attirer des investissements étrangers et des organisations internationales. 	<p>-Principalement pour les petites et moyennes entreprises de 500 employés et moins.</p>	<p>-projets à incidence économique et commerciale sur l'entreprise et la région.</p> <p>-projets conformes avec les objectifs et les priorités de DEC</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les projets d'augmentation de productivité et de capacité de production; ▪ Les projets de développement de marchés. 	<p>-coûts d'achats d'équipements et frais d'installation;</p> <p>-dépenses de commercialisation afin de promouvoir les produits d'une entreprise sur les marchés internationaux et marché canadien si le produit est innovateur.</p>
<p><i>Relève/capital de risque</i></p> <p>Fonds de capitalisation pour la relève en entreprise</p> <p>En collaboration avec le Centre d'aide aux entreprises (CAE) Haute-Yamaska et région</p>	<p>Voir CAE</p>	<p>Voir CAE</p>	<p>Voir CAE</p>	<p>Voir CAE</p>

10-MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION (MDEIE)

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p><u><i>Expansion/développement des marchés et exportation /main-d'oeuvre/innovation, recherche et développement</i></u></p> <p>Programme d'aide aux entreprises</p> <p>http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=1935</p> <p>Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)</p> <p>Patrice Sabourin 450 928-7645 poste 1769 patrice.sabourin@mdeie.gouv.qc.ca</p>	<p>Tous les volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Aide financière non remboursable -Le cumul des aides financières gouvernementales ne peut excéder 50 % des dépenses totales d'un projet et 60 % pour un réseau (min. 3 entreprises) 			
<ul style="list-style-type: none"> • Concrétisation de projets d'investissement 	<p>40 % des dépenses admissibles 50 % pour un réseau</p> <p>Maximum : 30 000 \$ (entreprise) 100 000 \$ (réseau)</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Manufacturières -Secteur tertiaire technologique -Centre de distribution à valeur ajoutée -Réseaux spécialisés de collaboration -Moins de 200 employés -Chiffre d'affaires min. 1 M\$ 	<ul style="list-style-type: none"> -Diagnostic productivité -Analyse productivité pour ajout d'équipements ou construction de nouvelles installations -Travaux nécessaires pour enregistrement à une norme qualité -Révision de stratégie générale d'entreprise -Développement nouveau produit ou procédé novateur -Étude de faisabilité -Acquisition ou protection de propriétés intellectuelles -Transfert technologique 	

10-MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION (MDEIE)

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mesure d'appui à la productivité 	<p>-aide sous forme de remboursement de 40 % des dépenses admissibles, n'excédant pas 40 000 \$ par entreprise</p> <p>-projet sur une période de 18 mois</p> <p>-chaque entreprise est admissible à une seule aide financière pendant toute la durée de la mesure</p> <p>-une convention d'aide financière sera établie entre le MDEIE et l'entreprise pour fixer les conditions de l'aide et ses modalités</p>	<p>-entreprises manufacturières dont le chiffre d'affaires est d'au moins 1,5 M \$</p> <p>-entreprise stratégique pour la région qui œuvre dans un secteur lié à l'un des créneaux d'excellence ACCORD de la région (voir site web pour suite des critères)</p>	<p>Les services d'accompagnement offerts par les équipes multidisciplinaires touchent :</p> <ul style="list-style-type: none"> -la gestion financière -le marketing -la production -les ressources humaines -les systèmes d'information -l'innovation technologique -le développement des marchés 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pro-mode 	<p>-jusqu'à 40 % des dépenses admissibles pouvant atteindre un maximum de 50 000 \$ par entreprise/année</p> <p>-peut venir s'ajouter une aide financière relative à l'embauche d'un spécialiste en commerce international ou en marketing</p> <p>-des montants maximaux s'appliquent aux catégories d'activités suivantes : embauche, foires commerciales, mission de prospection, accueil de partenaires étrangers</p>	<p>-entreprise légalement constituée et en activité depuis au moins un an à la date de la demande</p> <p>-générer un chiffre d'affaires d'au moins 150 000 \$</p> <p>-exercer des activités de fabrication dans les industries du vêtement, de l'accessoire vestimentaire, de la chaussure, du textile vestimentaire</p> <p>-ou des activités de distribution à valeur ajoutée citées précédemment à condition de réaliser des activités de préproduction ou de prosproduction</p>	<p>Les projets doivent faire partie d'une démarche structurée de l'entreprise et répondre aux critères d'admissibilité.</p>	

10-MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION (MDEIE)

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien à l'intensification technologique (projets avec les CCTT) 	<p>-contribution non remboursable pouvant atteindre 50 % des dépenses admissibles, sans excéder 50 000 \$</p> <p>-un minimum des coûts du projet devra être associé à des travaux effectués et facturés par un ou des centres collégiaux de transfert de technologie</p> <p>-les aides gouvernementales combinées ne peuvent excéder 60 % des dépenses totales du projet</p>	<p>-entreprises légalement constituées et en activité au Québec</p> <p>-les entreprises de moins de 200 employés permanents sont privilégiées</p>	<p>-projets d'entreprise visant à développer un nouveau produit ou procédé ou à améliorer significativement un produit ou procédé existant par le recours à l'expertise de centres collégiaux de transfert technologique (CCTT)</p> <p>-projet présentant un aspect novateur ou encore une amélioration significative par rapport aux technologies ou produits antérieurs</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Mesure design - Innovation 	<p>40 % des dépenses admissibles</p> <p>50 % pour engager un 1er designer</p> <p>Maximum :</p> <p>-15 000 \$ à 20 000 \$ (1^{er} designer)</p> <p>-4 000 \$ (diagnostic design)</p>	<p>-Principalement manufacturières</p>	<p>Embauche :</p> <p>-Un premier designer dans l'entreprise</p> <p>-Un designer externe (consultant) pour la première fois</p> <p>-Stagiaires en design</p> <p>Diagnostic design</p> <p>Initiatives internationales</p>	<p>-Salaires</p> <p>-Honoraires de consultation</p> <p>-Missions</p>

10-MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION (MDEIE)

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<ul style="list-style-type: none"> • Validation technique et vitrine technologique 	<p>Validation technique : 40 % des dépenses admissibles Maximum : 50 000 \$</p> <p>Vitrine technologique : 40 % des dépenses admissibles Maximum : 350 000 \$</p>	<p>-Principalement manufacturières -Posséder la propriété intellectuelle</p>	<p>Validation technique : -Normes, exigences techniques</p> <p>Vitrine technologique : -Démarches de commercialisation pour la création d'un produit novateur</p>	<p>Validation technique : -Honoraires professionnels liés aux essais</p> <p>Vitrine technologique : -Salaires et dépenses d'équipements, de déplacements liés à la mise en place et à la démonstration du produit et à sa commercialisation</p>
<p>Programme d'aide à l'entrepreneuriat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien à l'amorçage d'entreprise <p>http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=5000</p>	<p>-contribution non remboursable pouvant couvrir jusqu'à 50 % des dépenses admissibles sans excéder 300 000 \$ -les aides gouvernementales combinées ne peuvent excéder 60 % des dépenses admissibles directement liées au projet</p>	<p>-entreprises légalement constituées et en activité au Québec -entreprises créées à partir d'une partie ou de la totalité des résultats de la recherche en provenance des universités, des centres hospitaliers universitaires ou des centres de recherche -généralement, le promoteur travaille à temps plein à l'amorçage de son entreprise</p>	<p>-projets d'amorçage d'entreprises qui n'ont généralement réalisé aucune vente dans les 12 mois précédant la date de la demande d'aide financière, sauf les ventes réalisées dans le cadre d'activités de précommercialisation.</p>	<p>-embauche d'une équipe de gestion -préparation d'une nouvelle ronde de financement et démarches auprès de différents fournisseurs de capitaux -implantation d'une entreprise dans un incubateur ou autres</p>

10-MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION (MDEIE)

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
Programme de soutien aux projets économiques (PSPE) http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=1934	Prêt sur 8 ans sans intérêt, pouvant atteindre 15 % des dépenses admissibles Min. : 25 000 \$ Max. : 200 000 \$ Note : Aide financière s'inscrit en complémentarité et non en substitution avec les sources de financement privées et les autres programmes réguliers des gouvernements	-Entreprises privées, principalement manufacturières et secteur tertiaire technologique -Coopératives à but lucratif -Regroupement d'entreprises	Projets entre 250 000 \$ et 5 M\$: -Création d'une nouvelle entreprise ou expansion d'une entreprise existante Projets entre 250 000 \$ et 2 M\$: - Développement de produits comportant des caractéristiques technologiques	Investissement : -Terrain, bâtisse, équipements, machinerie, etc. Développement de produits : -Honoraires de conseillers externes, coût de main-d'œuvre, frais de gestion
Fonds de soutien aux créneaux d'excellence http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=5119	-aide financière versée sous forme de contribution non remboursable pouvant atteindre entre 40 % et 70 % des dépenses admissibles -aide complémentaire de celle provenant des programmes des autres ministères et organismes	-entreprises privées à but lucratif légalement constituées et coopératives dont les activités sont similaires à celles d'une telle entreprise privée à but lucratif -organismes sans but lucratif légalement constitués -organismes des réseaux de l'éducation	-projets ou activités qui font partie des stratégies et plans d'actions relatifs au développement des créneaux reconnus -projets structurants pour le développement économique de la région -projets ayant un impact direct sur plus d'une entreprise, ou, dans le cas d'un projet ne visant qu'une entreprise, celui-ci doit être essentiel au développement du créneau	
Programme d'accords industriels - Québec/Allemagne - Québec/Espagne - Québec/Belgique www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=1953	Aide financière non remboursable : -Transport transatlantique Max. : 1 200 \$ -Montant forfaitaire : 350 \$	PME	Négociation et conclusion d'un accord portant sur un projet industriel ou technologique avec un partenaire européen : -acquisition ou cession de savoir-faire ou de brevet -développement conjoint d'un produit ou d'un procédé -création d'une société mixte ou d'une filiale	-Billet d'avion

**10-MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE
L'EXPORTATION
(MDEIE)**

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p>Programme UBIFRANCE</p> <p>www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=1954</p>	<p>Aide financière non remboursable :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Transport transatlantique -Frais de séjour -Déplacements nécessaires sur le territoire français 	<p>PME ayant avec un partenaire français un projet de nature industrielle</p>	<p>Négociation et conclusion d'accords de partenariat entre PME françaises et québécoises</p>	<p>-Billet d'avion</p>

11-EMPLOI-QUÉBEC

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p><u>Main-d'oeuvre</u></p> <p>SUBVENTIONS SALARIALES</p> <p>Emploi-Québec</p> <p>Guyline Paquette (450)776-7134 poste 344</p> <p>guyline.paquette@mess.gouv.qc.ca</p>	<p><u>Volet régulier</u></p> <p>40% du salaire brut pour une durée de 26 semaines.</p> <p><u>Volet PRIIME</u> particulier pour nouveaux immigrants</p> <p>50 % du salaire brut pour une durée de 30 semaines</p>	<p>Entreprises privées en opération depuis plus de 6 mois.</p> <p>Entreprise offrant un travail régulier à temps plein et avec supervision</p>	<p>Création d'emploi (emploi permanent, temps plein)</p> <p>Immigrant reçu mais résident de moins de deux ans, sans expérience de travail dans son domaine d'expertise</p>	<p>Salaires</p> <p>Salaires et certains volets d'accompagnement et d'adaptation de l'environnement de travail.</p>
<p><u>Main-d'oeuvre</u></p> <p>Apprentissage en milieu de travail</p> <p>Emploi-Québec</p> <p>Céline Bouthiette 450-776-7134 poste 327 celine.bouthiette@mess.gouv.qc.ca</p> <p>Liste des métiers : www.emploi.quebec.net/guide_qualif/aprentissage-qualification/apprentissage-travail/index.asp</p>	<p>Crédit d'impôt géré par le MRQ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>généralement</u> jusqu'à un maximum de 180\$ / semaine - peut être davantage si l'apprenti est une personne handicapée ou immigrante 	<p>Selon les critères du métier choisi. (voir liste sur site d' Emploi-Québec)</p>	<p>Formation, en milieu de travail, basée sur le compagnonnage et menant à une certification d'État.</p> <p>(voir la «Liste des métiers» sur site d'Emploi-Québec)</p>	<p>Salaires de l'apprenti et du compagnon (durant l'accompagnement) admissibles à un crédit d'impôt remboursable (selon certains critères : de 15 % à 40 %)</p>

11-EMPLOI-QUÉBEC

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p><u>Main-d'oeuvre</u></p> <p>Concertation pour l'Emploi</p> <p>Emploi-Québec</p> <p>Nelson Tremblay 450-776-7134 poste 337 nelson.tremblay@mess.gouv.qc.ca</p> <p>Louise Hébert 450-776-7134 poste 334 louise.hebert@mess.gouv.qc.ca</p> <p>* PME (s) de moins de 250 emplois qui cadrent dans le plan d'action locale</p>	<p>50% des coûts des frais de fonctionnement et de diagnostic</p> <hr/> <p>50 % des coûts de coaching</p> <hr/> <p>Soutien pour embauche d'un (e) professionnel (le) en ressources humaines (50% du salaire 1 an)</p> <hr/> <p>Aide financière de 50% sur les frais de consultation d'un spécialiste en ressources humaines</p> <hr/> <p>Aide pour licenciement collectif</p> <hr/> <p>Frais de formateurs (Volet M-FOR) (50% des frais de formation)</p>	<p>Entreprises en changement</p> <hr/> <p>Pour nouveaux gestionnaires ou entrepreneurs manquant d'assurance en gestion</p> <hr/> <p>Entreprises dont les effectifs ont augmenté de façon significative et qui comptent 75 employés et plus</p> <hr/> <p>Entreprise enregistrée (NEQ)</p> <hr/> <p>Entreprise devant effectuer un licenciement de plus de 10 employés pendant plus de 6 mois</p> <hr/> <p>Entreprise ayant un besoin de formation en milieu de travail ou à l'extérieur par un formateur agréé</p>	<p>Mise sur pied d'un comité de concertation avec les employés pour s'adapter au changement, améliorer les pratiques de gestion ou gérer la croissance</p> <hr/> <p>Aide à la mise en place d'un service de ressources humaines</p> <hr/> <p>Planification, recrutement et sélection, organisation du travail, relations de travail, gestion de rendement</p> <hr/> <p>Mise en place d'un comité de reclassement (50% des frais de fonctionnement)</p> <p>Aide négociée à la formation</p> <hr/> <p>Mise à niveau Maintien en emploi Nouvelle technologie</p>	

12-RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p>http://www.rhdcc.gc.ca/fra/dgpe/ij/pej/programme/pce.shtml</p> <p><i>Main-d'oeuvre</i></p> <p>Emploi d'Été Canada</p> <p>Ressources humaines et Développement des Compétences Canada</p> <p>1-866-677-9471 poste 603</p>	<p>Subvention salariale afin de créer des emplois d'été axés sur la carrière, à l'intention des étudiants secondaires et postsecondaires âgés de 15 à 30 ans (inclusivement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les organismes à but non lucratif - Les employeurs du secteur public et les petites entreprises de 50 employés et moins. 	<p>Emploi dans un organisme de tourisme ou dans une OBNL</p>	<p>Salaire</p>
<p>http://www.servicecanada.gc.ca/fra/travail_partage/index.shtml</p> <p><i>Main-d'oeuvre</i></p> <p>Programme de Travail partagé</p> <p>Service Canada</p> <p>1-866-891-5319</p>	<p>Soutien de revenu aux travailleurs admissibles aux prestations d'assurance-emploi qui acceptent de réduire temporairement leur semaine de travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -avoir été en affaires à l'année depuis au moins deux ans au Canada -indiquer qu'une réduction des heures de travail est inévitable -indiquer que le manque de travail est temporaire et imprévu -démontrer comment l'entreprise se maintiendra pendant la durée de l'accord et reviendra à des heures normales de travail à mesure que se renforcera l'économie -ne pas se retrouver en conflit de travail -avoir l'accord du syndicat (s'il y a lieu) et des employés 	<p>-programme qui est destiné à aider les employeurs et les travailleurs à éviter les licenciements temporaires s'il y a une diminution du niveau d'activité normale de l'entreprise qui est indépendante de la volonté de l'employeur.</p>	

13-MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p>www.inforoutefpt.org/creditimpot www.usherbrooke.ca/ssp</p> <p><i>Main-d'oeuvre</i></p> <p>Crédit d'impôt pour stage en milieu de travail</p> <p>Ministère de l'Éducation du Québec</p> <p>Annie Ménard Coordonnatrice de stages Université de Sherbrooke 450-372-0240 annie.menard@usherbrooke.ca</p>	<p>crédit d'impôt provincial pouvant atteindre 180 \$* par semaine pour l'embauche d'un stagiaire de l'Université de Sherbrooke.</p>	<p>Les employeurs peuvent bénéficier d'une aide financière sous forme de crédit d'impôt remboursable pour stage en milieu de travail. Si votre entreprise est soumise à la Loi sur les impôts du Québec</p>	<p>D'une durée minimale de 12 semaines, normalement 15 semaines, les stages coopératifs peuvent s'étendre, pour certains programmes, jusqu'à huit mois consécutifs.</p>	<p>Salaire des étudiants ainsi qu'une partie du salaire du superviseur.</p>

14-CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHE DU CANADA (CNRC)

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p><u>Main-d'oeuvre/innovation, recherche et développement</u></p> <p>Programme : Stratégie emploi jeunesse (SEJ).</p> <p>Conseil national de recherche du Canada (CNRC)</p> <p>Denis Lacroix 450 678-2001 poste 4345 denis.lacroix@cnrc-nrc.gc.ca</p>	<p>0 à 15,000. \$</p>	<p>Entreprises incorporées avec moins de 500 employés.</p> <p>L'emploi doit être relié à <u>l'innovation</u> de l'entreprise</p>	<p>Embauche d'un nouveau diplômé dont c'est le premier emploi. Le diplômé doit avoir moins de 30 ans.</p> <p>Types d'activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> -projets de R&D -commercialisation de technologies -développement de nouveaux produits -analyses de marché -exploitation de nouvelles possibilités techniques 	<p>Maximum de 75 % des salaires pour une période d'une année.</p>
<p>http://irap-pari.nrc-cnrc.gc.ca/main_f.html</p> <p><u>Innovation, recherche et développement</u></p> <p>Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI)</p> <p>Conseil national de recherche du Canada (CNRC)</p> <p>Denis Lacroix 450 678-2001 poste 4345 denis.lacroix@cnrc-nrc.gc.ca</p>	<p>0 à 350,000 \$</p>	<p>Entreprises incorporées avec moins de 500 employés.</p>	<p>Développement de nouvelles technologies.</p>	<p>Uniquement des coûts associés à des effectifs humains effectuant la recherche.</p>

15-FIER MONTESTRIE CAPITAL

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p><i>Démarrage/expansion/ relève</i></p> <p>Société de capital de risque</p> <p>FIER Montestrie Capital</p> <p>Mario Duguay Directeur 450-777-2707 poste 2622 m.duguay@cimecapital.com</p>	<p>250 00\$ à 750 000 \$</p> <p>sous forme d'équité ou de quasi-équité</p> <p>équité : souscription d'actions , parts de société en commandite ou de coopérative, ou de titres convertibles en actions ou en parts</p> <p>quasi-équité : débentures convertibles en cas de défaut seulement, prêts ou avances convertibles en cas de défaut</p>	<p>-entreprises en croissance ayant démontré une rentabilité depuis les 5 dernières années</p> <p>-entreprises en démarrage démontrant un solide potentiel de rentabilité</p> <p>-chiffre d'affaires entre 1 000 000 \$ et 50 000 000 \$</p> <p>-équipe de gestionnaires chevronnés et promoteurs impliqués</p> <p>-mise de fonds des promoteurs de 25 % pour les nouvelles entreprises</p> <p>-entreprises constituées sous l'une ou l'autre des formes juridiques suivantes :</p> <p>société par action société en commandite société en nom collectif coopérative</p>	<p>Les secteurs d'activités privilégiés sont :</p> <p>tous les créneaux manufacturiers, et particulièrement ceux formant les filières industrielles majeures de la région, et les services</p> <p>Sont spécifiquement exclus : les projets de promoteurs liés à la production agricole primaire, l'immobilier à vocation résidentielle, ainsi que le commerce au détail</p> <p>Tous les projets analysés doivent être réalisés au Québec</p>	

16-AGENCE DU REVENU DU CANADA

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p>www.cra-arc.gc.ca/txcrdt/sred-rsde/bts-fra.html</p> <p><i>Innovation, recherche et développement</i></p> <p>Programme d'encouragement fiscal à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS&DE)</p> <p>Agence du revenu du Canada</p> <p>(418) 648-7151 1-866-204-0101 poste 6487151</p>	<p>Crédit d'impôt à l'investissement :</p> <p>-peut varier de 20% à 35% dépendant du statut de l'entreprise</p>	<p>-les sociétés privées sous contrôle canadien</p> <p>-autres sociétés</p> <p>-entreprises à propriétaire unique</p> <p>-sociétés de personnes</p> <p>-fiducies canadiennes</p>	<p>-le développement expérimental</p> <p>-la recherche appliquée</p> <p>-la recherche pure</p> <p>-l'appui à des travaux ingénierie, conception, recherche opérationnelle, programmation informatique, etc.</p> <p><i>Entre autres, ne sont pas admissibles les activités suivantes :</i></p> <p><i>-production commerciale d'un matériau ou d'un produit</i></p> <p><i>-études de marché et promotion des ventes</i></p>	

17-HYDRO-QUÉBEC

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p>http://www.hydroquebec.com/affaires/appui_pmi/index.html</p> <p><u>Efficacité énergétique/ Démarrage/expansion</u></p> <p>Appui aux initiatives – Systèmes industriels PME Hydro-Québec Jean Lemay 514 879-4100 poste 2397 lemay.jean@hydro.qc.ca</p>	<p>Calcul de l'appui financier basé sur les KWh économisés admissibles pour tous les projets</p> <p>Appui financier correspondant au moindre des deux montants suivants : -KWh économisés admissibles / an x 0,15\$/KWh -40 % des coûts totaux admissibles</p>	<p>Petites et moyennes entreprises manufacturières</p>	<p>Implantation et modernisation de procédés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - compression - pompage - réfrigération - ventilation - autres système et procédés 	<p>Coûts additionnels au-delà de l'efficacité courante du marché :</p> <ul style="list-style-type: none"> - équipements - frais d'installation - frais d'ingénierie - autres frais
<p>http://www.hydroquebec.com/affaires/appui_batiments/index.html</p> <p><u>Efficacité énergétique/ Démarrage/expansion</u></p> <p>Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments Hydro-Québec Jean Lemay 514 879-4100 poste 2397 lemay.jean@hydro.qc.ca</p>	<p>500 000\$ Montant maximum par projet</p> <p>Présenter un projet potentiel d'économies minimal de 10 000 kWh/an</p>	<p>-Bâtiments existants ou nouveaux à vocation commerciale et institutionnelle</p> <p>-Locaux administratifs des bâtiments industriels</p>	<p>Nouvelle construction et rénovation</p>	<p>Mesures efficaces pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> - isolation - éclairage - chauffage: <ul style="list-style-type: none"> • mur solaire • géothermie • plancher chauffant

18-GAZ MÉTRO

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p>www.gazmetro.com</p> <p><u>Efficacité énergétique/démarrage/expansion</u></p> <p>Programmes d'acquisition d'appareils plus efficaces</p> <p>Gaz Métro</p> <p>Marcel Henniaux 450-375-4201 mhenniaux@gazmetro.com</p>	<p>200 \$ à 25 000 \$*</p> <p>*contributions déterminées selon la capacité de l'appareil ou le volume du bâtiment à chauffer</p>	<p>Futurs clients ou clients actuels de Gaz Métro</p>	<p>Acquisition de différents types et modèles d'équipement à efficacité énergétique accrue:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Chaudière à condensation ou appareil à contact direct -Chaudière à efficacité intermédiaire -Générateur d'air chaud à haute efficacité -Chauffe-eau à condensation -Chauffe-eau à efficacité intermédiaire -Unité de chauffage à infrarouge <p>Pour plus d'information, visitez le www.gazmetro.com</p>	
<p><u>Efficacité énergétique</u></p> <p>Programme d'études et d'encouragement à l'implantation de mesures d'efficacité énergétique</p> <p>Gaz Métro</p> <p>Marcel Henniaux 450-375-4201 mhenniaux@gazmetro.com</p>	<p>-Volet études :</p> <p>50% du coût de l'étude jusqu'à un maximum de 5 000 \$</p> <p>-Volet encouragement :</p> <p>0,25 \$ par mètre cube de gaz naturel économisé jusqu'à un maximum de 25 000 \$</p>	<p>Clients actuels de Gaz Métro</p>	<p>Étude de faisabilité effectuée par une firme spécialisée</p> <p>Mesures recommandées par une étude de faisabilité et documentées adéquatement</p> <p>Pour plus d'information, visitez le www.gazmetro.com</p>	
<p><u>Démarrage/expansion</u></p> <p>Programme de rabais à la consommation</p> <p>Gaz Métro</p> <p>Marcel Henniaux 450-375-4201 mhenniaux@gazmetro.com</p>	<p>Aide financière pouvant couvrir un pourcentage (pouvant parfois atteindre jusqu'à 80%* selon le projet) des frais d'acquisition et/ou d'installation d'une nouvelle installation à gaz naturel</p> <p>* le pourcentage d'aide financière est déterminé selon la consommation annuelle de gaz naturel prévue. Certaines conditions s'appliquent.</p>	<p>Futurs clients de Gaz Métro</p> <p>Clients actuels de Gaz Métro dans le cas d'ajout d'équipements (ne s'applique pas dans le cas de remplacements d'équipements déjà au gaz naturel)</p>	<p>Achat et installation d'équipements à gaz naturel</p>	

18-FONDS EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE GAZ MÉTRO

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p>Rénovations éconergétiques</p> <p>FEE</p> <p>Patrick Dionne 514 598-3643 (1 866 529-2216) pdionne@fee.qc.ca</p> <p>ou le représentant Gaz Métro de votre région</p> <p>Marcel Henniaux 450-375-4201 mhenniaux@gazmetro.com</p>	<p>Aide financière : Remise en argent par tranche de gaz naturel économisé (0,50\$ à 0,90\$ le m³ économisé selon le pourcentage d'économie).</p> <p>La remise en argent ne peut dépasser 50% du coût des mesures implantées. Aide financière pouvant aller jusqu'à 40 000 \$ pour les clients ayant une consommation annuelle de moins de 150 000 m³ et jusqu'à 100 000 \$ pour les clients ayant une consommation annuelle de plus de 150 000 m³</p>	<p>Clients actuels de Gaz Métro (ou en voie d'utiliser le gaz naturel)</p> <p>Exclusion : clients aux tarifs 4 et 5 (très grandes entreprises)</p>	<p>Rénovations de l'enveloppe d'un bâtiment existant utilisant le gaz naturel comme source d'énergie</p> <p>Pour plus d'information, visitez le www.fee.qc.ca</p>	<p>Remplacement des fenêtres Isolation des murs Isolation des toits Étanchéité du bâtiment</p> <p>Note : les travaux doivent dépasser les normes du code modèle national de l'énergie pour les bâtiments.</p>
<p>Nouvelles constructions efficaces</p> <p>FEE</p> <p>Patrick Dionne 514 598-3643 (1 866 529-2216) pdionne@fee.qc.ca</p> <p>ou le représentant Gaz Métro de votre région</p> <p>Marcel Henniaux 450-375-4201 mhenniaux@gazmetro.com</p>	<p>Aide financière accordée pour la construction (ou l'agrandissement majeure) de bâtiment écoénergétique. Les bâtiments devront être au moins 25 % plus efficaces sur le plan énergétique que les normes du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments</p> <p>Aide financière : 1 \$ par mètre cube de gaz naturel économisé, jusqu'à concurrence de 100 000 \$</p>	<p>Client en voie d'utiliser le gaz naturel pour son bâtiment</p> <p>Exclusion : clients aux tarifs 4 et 5 (très grandes entreprises)</p>	<p>Construction d'un nouveau bâtiment offrant une efficacité de 25 % ou plus sur le plan énergétique que les normes du Code modèle national de l'énergie du bâtiment</p>	

18-FONDS EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE GAZ MÉTRO

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p>Chauffage solaire</p> <p>FEE</p> <p>Patrick Dionne 514 598-3643 (1 866 529-2216) pdionne@fee.qc.ca</p> <p>ou le représentant Gaz Métro de votre région</p> <p>Marcel Henniaux 450-375-4201 mhenniaux@gazmetro.com</p>	<p>Aide financière cumulative à l'aide allouée dans le cadre du programme écoÉNERGIE pour le chauffage renouvelable de Ressources naturelles Canada à l'achat et l'installation de chauffage solaire.</p> <p>1 \$ par mètre cube économisé, jusqu'à concurrence de 100 000 \$. L'aide ne peut dépasser 50 % des coûts du projet.</p>	<p>Clients actuels de Gaz Métro (ou en voie d'utiliser le gaz naturel)</p> <p>Exclusion : clients aux tarifs 4 et 5 (très grandes entreprises)</p>	<p>Installation d'un système de chauffage solaire de l'air ou de l'eau à un bâtiment.</p>	
<p>Récupérateur de chaleur des eaux de drainage</p> <p>FEE</p> <p>Patrick Dionne 514 598-3643 (1 866 529-2216) pdionne@fee.qc.ca</p> <p>ou le représentant Gaz Métro de votre région</p> <p>Marcel Henniaux 450-375-4201 mhenniaux@gazmetro.com</p>	<p>Aide financière octroyée pour l'acquisition et l'installation de récupérateur de la chaleur des eaux de drainage, équipement qui permet d'économiser considérablement le chauffage de l'eau chaude.</p> <p>1 \$ par mètre cube économisé, jusqu'à concurrence de 100 000 \$. L'aide ne peut dépasser 50 % des coûts du projet.</p>	<p>Clients actuels de Gaz Métro (ou en voie d'utiliser le gaz naturel)</p> <p>Exclusion : clients aux tarifs 4 et 5 (très grandes entreprises)</p>	<p>Acquisition et installation d'un récupérateur de chaleur des eaux de drainage.</p>	

19-VILLE DE GRANBY

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p style="text-align: center;"><u>Démarrage/Expansion</u></p> <p>Crédits de taxes foncières</p> <p>CCI Granby et région</p> <p>Christine Michaud 450 777-2707 poste 2626 c.michaud@ccigranby.com</p>	<p>Un crédit de taxes foncières est octroyé à 100% pendant 5 ans.</p> <p>Le propriétaire du bâtiment doit également être l'exploitant de l'entreprise. Dans le cas d'agrandissement, le crédit de taxes s'applique à la plus-value apportée au rôle d'évaluation.</p>	<p>-Une entreprise présente dans la municipalité</p> <p>-Une nouvelle entreprise née au Québec</p> <p>-Toute entreprise provenant de l'extérieur du Québec</p> <p>-Une entreprise présente au Québec mais pour réaliser de nouvelles activités seulement (pas de transfert d'activités ni de délocalisation d'entreprises, ceci dans le but d'empêcher une municipalité d'attirer par la voie d'un crédit de taxes une entreprise présente sur un autre territoire municipal.</p>	<p>Construction neuve ou agrandissement</p>	<p>Taxe foncière générale applicable sur les nouveaux pieds carrés.</p>
<p style="text-align: center;"><u>Expansion</u></p> <p>Aide discrétionnaire</p> <p>CCI Granby et région</p> <p>Christine Michaud 450 777-2707 poste 2626 c.michaud@ccigranby.com</p>	<p>Aide plafonnée à 25 000 \$ par année non transférable d'une année à l'autre, elle peut être répartie entre un ou plusieurs bénéficiaires.</p>	<p>Dans ce programme, l'entreprise peut être le propriétaire ou l'occupant du bâtiment.</p> <p>Ce programme ne comporte pas de critères précis laissant ainsi une marge de manœuvre permettant de s'adapter à la situation qui se présente.</p>	<p>Entreprise de l'extérieur transférant à Granby une partie de ses activités</p>	<p>Une partie des dépenses suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -changement de papeterie -installation de machinerie -améliorations locatives

19-VILLE DE GRANBY

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière disponible	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p style="text-align: center;"><u>Expansion</u></p> <p>Aide à la relocalisation</p> <p>CCI Granby et région</p> <p>Christine Michaud 450 777-2707 poste 2626 c.michaud@ccigranby.com</p>	<p>Programme mis sur pied pour régler des problèmes d'ordre urbanistique.</p>	<p>Aide financière accordée à une entreprise située sur le territoire en vue d'améliorer la viabilité de l'entreprise, la qualité de vie des citoyens ainsi que l'environnement en général.</p> <p>Il doit s'agir d'usages à caractère commercial ou industriel.</p>	<p>-Élimination de certains usages dont le bruit, les odeurs, les plaintes, les risques liés aux incendies, à la circulation des enfants à proximité de l'espace industriel, la présence d'écoles, etc. qui pourraient nuire à la qualité de vie des citoyens.</p> <p>-Il peut également s'agir de l'embellissement du lieu ou de l'espace que quitte l'entreprise.</p>	<p>-Le changement de papeterie - les camions de déménagement - le rebranchement d'équipement important -le transport d'équipement spécialisé, etc.</p>

20-CHAMBRE DE COMMERCE HAUTE-YAMASKA ET RÉGION

Programme Organisme Coordonnées	Accompagnement	Entreprises admissibles	Exemples de projets admissibles	Exemples de coûts admissibles
<p><u>Développement/Expansion</u></p> <p>Mentorat d'affaires</p> <p>Chambre de commerce Haute-Yamaska et région</p> <p>Patricia Poulin 450-372-6100 mentorat@chambredecommerce.org</p>	<p>Le service de mentorat d'affaires n'offre pas d'aide financière aux entreprises.</p> <p><u>Coûts associés au service :</u></p> <p>250 \$ (taxes en sus) pour une période d'un an + une cotisation à la Chambre de commerce (tarif selon le nombre d'employés)</p>	<p>Ce service s'adresse à tout entrepreneur ayant complété les étapes de démarrage d'une entreprise, quel que soit le secteur d'activités.</p>	<p>Toute demande requérant les services d'un mentor.</p> <p>Le service de mentorat d'affaires est un accompagnement bénévole par un mentor qualifié, formé et ayant réussi dans son champ d'expertise.</p> <p>La relation de confiance entre l'entrepreneur et le mentor est garant du succès de la relation.</p>	

21-SERVICE D'EXPORTATION MONTÉRÉGIE EST (SEME)

Programme Organisme Coordonnées	Accompagnement	Pour en savoir plus
<p style="text-align: center;"><u>Développement des marchés et exportation</u></p> <p>Service d'exportation Montérégie Est (SEME) www.seme-export.qc.ca</p> <p>Luis Augusto Silva 450 446-2880 poste 2703 l.silva@seme-export.qc.ca</p>	<p>-Évaluation du potentiel à l'exportation Afin d'obtenir une analyse objective et concrète de la capacité de votre entreprise à exporter</p> <p>-Sélection de marchés internationaux Afin d'obtenir de l'aide pour choisir le marché le plus propice à votre projet d'exportation</p> <p>-Évaluation des coûts à l'exportation Afin d'obtenir de l'aide pour bien évaluer la rentabilité de votre projet</p> <p>-Pénétration de marchés internationaux Afin de choisir le mode de pénétration de marché répondant le mieux à vos intérêts et à vos objectifs</p> <p>-Diversification saisonnière Afin de définir les caractéristiques de la saisonnalité de votre produit</p> <p>-Élaboration d'un plan d'affaires à l'exportation Afin de vous aider à élaborer un plan d'action précis visant la réussite de votre projet</p> <p>-Aide à l'embauche d'une ressource à l'exportation Afin de vous aider à cibler une personne ayant les compétences nécessaires à la bonne gestion de votre projet</p> <p>-Formations en Commerce International Afin d'obtenir une formation adaptée aux besoins de votre entreprise pour que vous puissiez prendre en partie ou en totalité le contrôle de votre projet d'exportation.</p>	<p>Cliquez ici</p> <p>Cliquez ici</p> <p>Cliquez ici</p> <p>Cliquez ici</p> <p>Cliquez ici</p> <p>Cliquez ici</p> <p>Cliquez ici</p> <p>Cliquez ici</p>

22-CAPITAL 16

Programme Organisme Coordonnées	Aide financière et accompagnement
<p data-bbox="226 349 382 381"><u>Démarrage</u></p> <p data-bbox="113 435 300 483">Capital 16 www.capital16.com</p> <p data-bbox="113 561 359 638">Mario Limoges 450 777-2707 poste 2623 capital16@capital16.com</p>	<ul data-bbox="520 349 1079 527" style="list-style-type: none">-Regroupement d'anges financiers en Montérégie-Investissements entre 50 000 \$ et 300 000 \$-Accompagnement et coaching pour les démarrages

23-CENTRE D'INNOVATION ET DE TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES DE GRANBY (CITIG)

Programme Organisme Coordonnées	Accompagnement
<p data-bbox="226 349 382 381"><u>Démarrage</u></p> <p data-bbox="113 431 306 480">CITIG www.citigranby.com</p> <p data-bbox="113 561 359 634">Mario Limoges 450 777-2707 poste 2623 info@citigranby.com</p>	<ul data-bbox="520 349 1470 630" style="list-style-type: none">-Organisme voué à l'accompagnement d'entreprises en démarrage- Incubateur offrant des locaux industriels en location à tarif avantageux-Accompagnement et coaching par des gens d'affaires bénévoles aux expertises variées-Facilitation du maillage avec les centres techniques, les universités et les centres de recherche-Service offert aux entreprises situées sur le territoire de la Corporation du commissariat industriel (CCI) Granby et région